

Note Méthodologique : plan de prévention des risques entreprise

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Outil central de gestion SST pour anticiper, identifier et prévenir les dangers professionnels.
- Assure la protection des salariés et la pérennité de l'activité.
- Répond aux exigences légales et réduit les accidents et maladies professionnelles.
- Contribue à la performance globale via une démarche structurée de prévention.

Objectifs de la mission

- Identifier et analyser les risques liés aux activités de l'entreprise.
- Mettre en place des mesures adaptées, efficaces et conformes.
- Réduire la fréquence et la gravité des AT/MP.
- Développer une culture de sécurité partagée.
- Structurer un plan d'action avec surveillance et reporting réguliers.

Point clé : Le plan de prévention doit être actualisé régulièrement (évolutions d'activités, nouveaux procédés, post-incident) et piloté par des indicateurs (accidents, absentéisme, audits, implication).

Périmètre / livrables attendus

Périmètre

- Dirigeants, responsables HSE/RH, encadrants et équipes opérationnelles.
- Secteurs exposés : BTP, industrie, logistique, transport.
- Entreprises multisites et en interaction avec des sous-traitants.
- Ensemble des activités et sites présentant des risques spécifiques.

Livrables attendus

- Rapport de diagnostic initial.
 - Rapport de conformité réglementaire.
 - Plan de prévention détaillé et hiérarchisé.
 - Rapports de suivi (audits, formations, reporting).
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial (1–2 semaines)

- Collecte des données terrain : incidents passés, conditions de travail, pratiques en place.
- Analyse des risques par activité et par site.
- Livrable : Rapport de diagnostic.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire (1 semaine)

- Examen des documents internes (procédures, consignes, rapports d'accident).
- Vérification de la conformité au cadre réglementaire; identification des insuffisances.
- Livrable : Rapport de conformité.

Étape 3 : Recommandations et plan d'action (1–2 semaines)

- Formulation de recommandations ciblées et priorisation des actions.
- Définition des responsabilités et des moyens de mise en œuvre.
- Livrable : Plan de prévention détaillé.

Étape 4 : Suivi et accompagnement (variable)

- Assistance à la mise en œuvre; audits réguliers et formations spécifiques.
- Reporting continu aux instances décisionnelles et ajustements opérationnels.
- Livrable : Rapports de suivi.

Planning / durée / jalons

Phase	Activités clés	Livrables	Durée indicative
Diagnostic initial	Collecte et analyse des données terrain	Rapport de diagnostic	1 à 2 semaines
Analyse documentaire	Vérification conformité; étude des procédures	Rapport de conformité	1 semaine
Plan d'action	Recommandations et priorisation	Plan de prévention détaillé	1 à 2 semaines
Suivi & accompagnement	Mise en œuvre, audits périodiques	Rapports de suivi	Variable selon besoin

Rôles & responsabilités (client / consultant)

Côté client

- Acteurs impliqués : direction, service HSE, représentants du personnel, encadrants, salariés.
- Bénéficiaires directs : équipes opérationnelles (agents de terrain, techniciens).
- Contextes concernés : multisites et co-activité avec sous-traitants.

Consultant

- Conduit le diagnostic initial et l'analyse réglementaire.
- Élabore les recommandations et le plan d'action priorisé.

- Assure le suivi : audits réguliers, formations spécifiques, reporting continu.
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Analyses de risques existantes.
 - Registres et rapports d'accidents/incidents.
 - Procédures internes et consignes de sécurité.
 - Réglementation applicable au secteur d'activité.
 - Données terrain : conditions de travail, pratiques en place, activités/sites concernés.
-

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Reporting continu aux instances décisionnelles.
 - Audits réguliers et suivi post-intervention.
 - Actualisation périodique du plan en cas d'évolution ou d'incident.
 - Indicateurs de performance : accidents, absentéisme, résultats d'audits, implication, respect des procédures.
 - Vérification de la conformité réglementaire comme axe de qualité.
 - Formats d'accompagnement : ateliers participatifs, sessions de sensibilisation; présentiel (audits) et distanciel (analyse).
 - Obligatoire en situation de co-activité; coordination renforcée avec sous-traitants.
 - Démarche intégrée et concertée entre services pour ancrer la culture sécurité.
-